

LE MOT DES CHEFS DE COUR

La cour d'appel de Paris incarne à la fois ce que la justice a de plus commun et de plus exceptionnel.
Rendre une justice du quotidien de qualité, c'est notre vocation.
Rendre la justice dans des dossiers hors normes, c'est notre défi.

En 2023, la cour d'appel de Paris a été au rendez-vous de cette double exigence.
La justice du quotidien, ce sont notamment les 12 713 décisions rendues par le pôle urgence civile et libertés, en hausse de 9% par rapport à 2022 et qui sont autant de réponses apportées dans des délais souvent contraints.
La cour d'appel de Paris confirme ainsi son attachement à un traitement au plus rapide des dossiers, le stock de dossier du pôle de la famille et droit international privé étant en baisse de 5% malgré une hausse de 4% des affaires nouvelles, de même que la chambre de l'instruction connaît également un accroissement d'activité de 5%.

Des sujets au cœur de l'actualité sociale ont été abordés par nos chambres, par exemple en matière de droit civil et social, avec le développement d'un contentieux complexe mais très prégnant relatif aux libertés fondamentales du salarié, de loyauté de la preuve, de droit de la presse ou de communication de données permettant l'identification du titulaire de comptes sur réseaux sociaux à l'origine de messages malveillants.

En 2023, comme les années passées, il a fallu aussi composer avec la gestion des procès hors normes civils et pénaux. La cour d'appel a ainsi consacré 153 demi-journées d'audiences correctionnelles pour quatre procès ayant nécessité de 15 à 99 audiences et 254 demi-journées d'audiences criminelles pour cinq procès ayant nécessité de 14 à 76 audiences.

C'est forte de cette activité juridictionnelle soutenue que la cour d'appel ancre son rayonnement. 2023 a permis d'y travailler selon plusieurs axes.

Lieu de débats juridiques tout d'abord, avec le lancement d'un cycle de conférences sur l'amiable, de fréquentes consultations juridiques ou l'organisation de plusieurs colloques ou manifestations ouverts sur la Cité, comme le conseil de justice économique ou les cinq ans de l'anniversaire de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris.

La vocation internationale s'est également déployée avec la réception de délégations étrangères, la prestation de serment des juges européens de la Juridiction unifiée du brevet (JUB) ou l'accueil de conférence annuelle de l'IBA (international bar association)

Le lieu d'histoire et de patrimoine qu'est la cour a conduit à l'accueil de l'hommage national à Gisèle Halimi et de plusieurs tournages, alors même que d'imposants travaux immobiliers de mise en conformité sont engagés pour de nombreuses années.

La conjonction de ces facteurs et notre engagement collectif à servir au mieux la justice régionale et nationale contribuent à l'attractivité de l'exercice professionnel au sein de la cour. Par les réunions fonctionnelles organisées avec l'ensemble des magistrats du ressort, notre ambition est de maintenir des liens forts et une réflexion collective avec les juridictions et leurs forces vives.

Avec l'arrivée de Madame la procureure générale en septembre 2023, d'importants défis nous attendent pour 2024. Ainsi par la création de plusieurs groupes de travail, notamment en matière numérique et statistique, nous souhaitons que la cour améliore encore son pilotage, alors que le renforcement de l'équipe autour du magistrat impose de réfléchir aux modalités de travail de chacun. Les stocks, notamment en matière de contentieux civil, social et criminel nous obligent à une vigilance forte. L'accueil des jeux olympiques et paralympiques nous imposera une mobilisation collective.

C'est grâce à l'engagement de tous les magistrats et fonctionnaires, à l'exercice harmonieux de la dyarchie, à nos relations étroites avec les juridictions du ressort et les partenaires que nous pourrons ensemble relever ces défis en 2024.

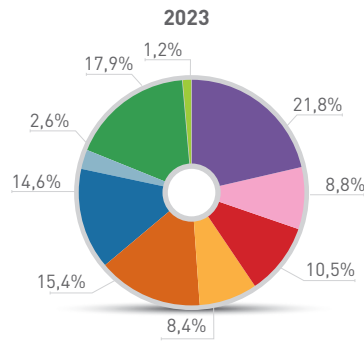
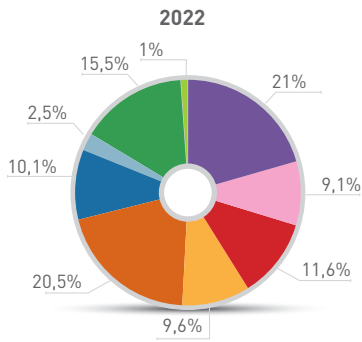
La procureur général
Marie-Suzanne LE QUEAU



Le premier président
Jacques BOULARD



ACTIVITÉ GLOBALE DE LA COUR

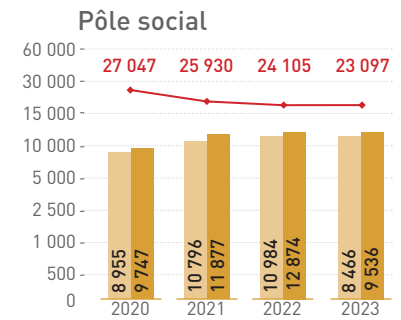
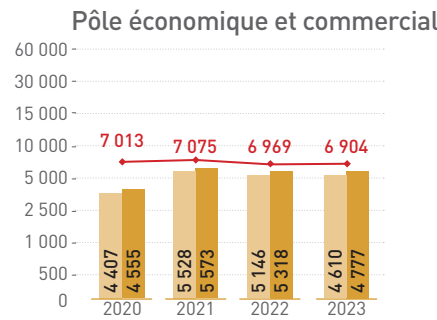
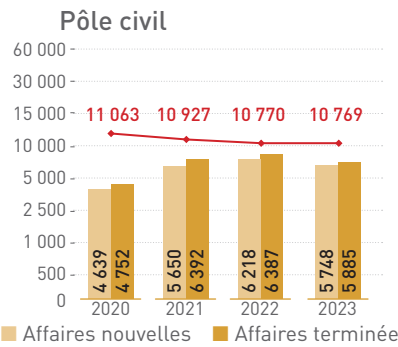
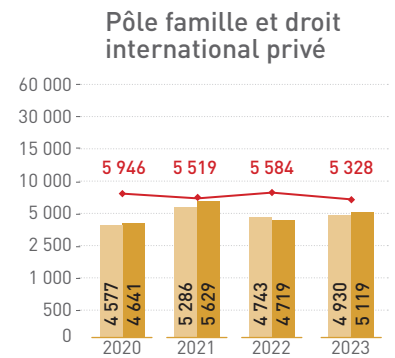
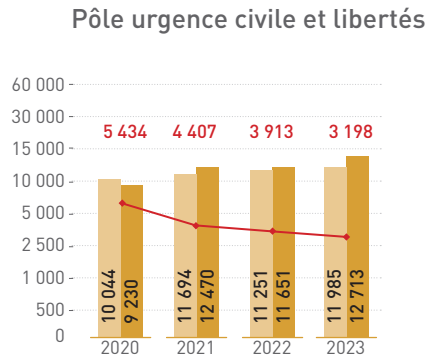
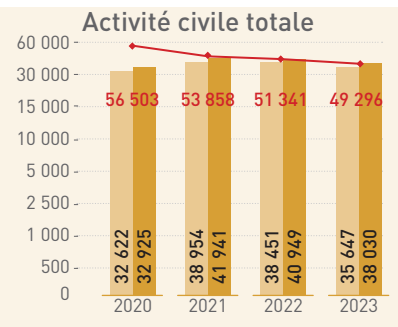


Répartition des affaires nouvelles

- Pôle urgence civile et libertés
- Pôle famille et droit international privé
- Pôle civil
- Pôle économique et commercial
- Pôle social
- Correctionnel (hors application des peines)
- Application des peines
- Chambres de l'instruction
- Pôle criminel

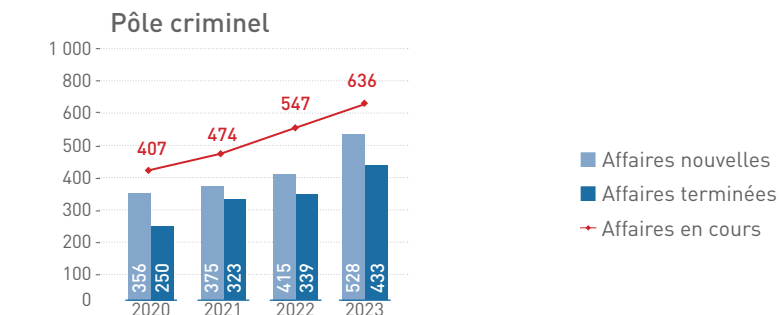
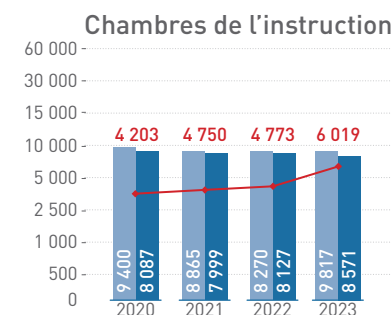
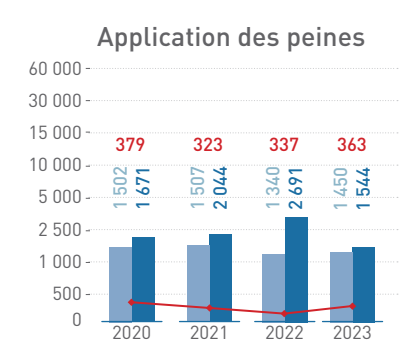
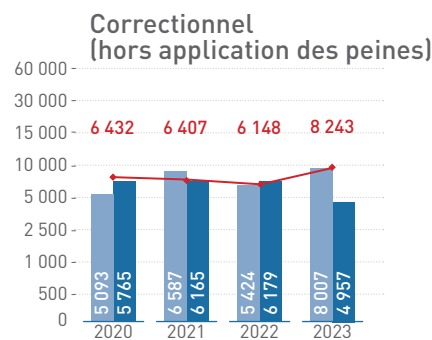
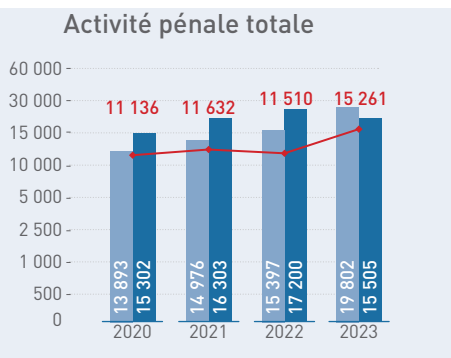
ACTIVITÉ CIVILE

Données enregistrées et arrêtées au 30/11/23



ACTIVITÉ PÉNALE

Données enregistrées et arrêtées au 30/11/23



EFFECTIFS

Siège

Pôles	Magistrats	Greffes	Juristes assistants	Nombre de chambres
Urgence civile et libertés	30	25	2	11
Correctionnel et application des peines	48	28	4	15
Famille et droit international privé	23	19	3	7
Civil	38	29	2	13
Economique et commercial	40	18	2	13
Social	39	35	4	13
Chambres de l'instruction	28	33	1	8
Criminel	22	19	2	-

Parquet général

Pôles	Magistrats	Greffes	Juristes assistants	Nombre de départements
Pôle des affaires pénales générales	21	12	0,5	3
Pôle des affaires pénales spécialisées	19	3	0,5	3
Pôle de la chambre de l'instruction	16	11	1	-
Pôle des affaires civiles	6	3	1	2
Pôle des missions transversales	6	4	3	3

Ressort
(Cour d'appel comprise)

Magistrats, fonctionnaires et contractuels

Magistrats du siège	252 (outre 33 placés)	1 096
Magistrats du parquet	76 (outre 18 placés)	443
Magistrats honoraires juridictionnels	56	88
Magistrats honoraires non juridictionnels	19	21
Directeurs des services de greffe judiciaires	17	256
Greffiers	191	1 537
Attachés d'administration	3	7
Secrétaires administratifs	7	93
Adjointes administratifs et techniques	136	1 288
Contractuels	57	423
Assistants spécialisés	8	58
Juristes assistants	26	234
Assistants de justice	99	295

Juges non professionnels

Conseillers prud'homoux	1 914
Juges consulaires des tribunaux de commerce	439
Magistrats à titre temporaire	59

Auxiliaires de justice

Avocats	33 976
Experts judiciaires	1 182
Commissaires de justice	574
Notaires	2 515
Conciliateurs	228
Médiateurs	830

BUDGET DU RESSORT

Crédit de paiement (M€)

Programme 166 « justice judiciaire »	
Masse salariale	413,8
Crédits de fonctionnement courant	60,6
Frais de justice	121
Programme 101 « accès au droit et à la justice »	7,3